

Avenue Rosemont - 12 1208 GENEVE Tél : 022 700 73 13

Fax: 022 700 73 14 www.sweeper.ch

MORTIER METHACRYLATE

MORTIER CHIMIQUE DE REPARATION A PRISE RAPIDE



CARACTERISTIQUES

Le problème des sols industriels défectueux est connu de tous, avec les trous, les fissures et les inévitables effritements.

La circulation des chariots élévateurs et des camions entraîne à la longue, la dégradation de ces

Idéal pour la réalisation de réparations afin de rendre possible la circulation ou le stockage dans les plus brefs délais.

S'impose partout où le délai de remise en circulation doit être très court. Permet le passage d'un chariot élévateur dans l'heure qui suit son application.

En version " F ", peut être utilisé en chambre froide ou chambre de congélation.

Parfaitement adapté pour tous travaux de réparations :

- Rebouchage des trous, crevasses et fissures dans les sols industriels.
- Réparation des nez de marches effrités.
- Réparation des rampes de chargement.
- Réfection des seuils.
- Ancrages de machines.
- Fixation des supports et des boulons d'ancrage.

PRECAUTIONS EVENTUELLES

Utiliser en zones bien ventilées.

Stockage dans un endroit frais et sec en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Le support doit être propre, dégraissé, dépoussiéré et exempt de particules friables .

Méthode d'application

- Bien mélanger le contenu des 2 composants afin d'obtenir un mortier bien homogène.
- Appliquer directement sur la zone à réparer.
- Egaliser avec les outils habituels.
- Temps de séchage à 20°C : 30 minutes.





Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage. Indice 1 / décembre 2009